	Siège social : 278 avenue Georges Pompidou 04100 Manosque Mail : cours.arabe04@gmail.com Tél : 0492878010 ou mobile : 07-66-05-84-91
---	--

BULLETIN D'INSCRIPTION « 2022-2023 »

COURS DE LANGUE ARABE POUR ENFANTS

Je soussigné(e) : Madame / Monsieur / responsable légal du/des enfants :

Nom et Prénom* : _____

Adresse* : _____

Téléphone fixe : _____ Mobile* : _____

E-mail* : _____@_____

1) Autorise mon ou mes enfants à suivre l'une des activités du tableau ci-dessous organisées par **Plume d'espoir**.

2) J'ai pris connaissance de ma participation relative aux tarifs : **100€**/an/par enfant** et pour le troisième enfant cotisation offert.

3) J'ai pris connaissance de la charte « conditions générales 2021-2022 », j'accepte celle-ci.

4) Je demande l'inscription de mon (mes) enfant(s) **pour les cours ci-dessous** :

Nom de famille :					
Prénom de l'enfant	Date de Naissance	Niveau Scolaire	(***)		
			Cours d'arabe à partir de 6 ans et inscrit au CP	Soutiens scolaires	Animations

(*) Champ obligatoire (**) Possibilité de déposer 3 chèques lors de l'inscription (***) Cochez la case correspondante

Admission : Un test d'évaluation aura lieu avant la répartition des groupes.


Documents à fournir : Bulletin d'inscription signé & Votre règlement de cotisation

Je prends connaissance et je m'engage à respecter de la charte "des conditions générales 2022-2023"

Fait à le

(Signature d'un des parents ou du responsable légal)

- Liste de fourniture Scolaire :
- 1- Un Grand cahier et petit cahier (cahier de liaison)
 - 2- Un porte-vues et une ardoise feutre effaçable
 - 3- Une trousse (stylo feutre à ardoise, crayon gris, gomme, taille crayon, feutres crayon de couleurs, règle)

	Siège social : 278 avenue Georges Pompidou 04100 Manosque Mail : cours.arabe04@gmail.com Tél : 0492878010 ou mobile : 07-66-05-84-91
---	--

AUTORISATION DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de notre association, des photos ou vidéos de votre enfant peuvent être prises et utilisées en vue de promouvoir nos activités.

Nous sollicitons donc votre autorisation.

Je soussigné(e)..... Agissant en qualité de

Autorise l'association Plumes d'espoir et ses partenaires à utiliser l'image de mon enfant pour promouvoir ses activités.

Autorise l'association Plumes d'espoir à utiliser l'image de mon enfant en dehors de ses locaux, soit :

Sur les réseaux sociaux / le site de l'association.


Sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir l'association.

NB : Les légendes ou commentaires ne permettront en aucun cas d'identifier l'enfant.

Fait à :..... Le :

Signature

(Signature d'un des parents ou du responsable légal)

	Siège social : 278 avenue Georges Pompidou 04100 Manosque Mail : cours.arabe04@gmail.com Tél : 0492878010 ou mobile : 07-66-05-84-91
---	--

CHARTRE « LES CONDITIONS GÉNÉRALES » 2022-2023

1) INSCRIPTIONS :

Les inscriptions commencent au mois de septembre. Les cours seront assurés à partir du 24 /09/2022.

L'inscription sera considérée définitive dès réception du dossier complet et du règlement avant le 23/09 /2022.

Aucun dossier ne sera accepté après le 01 /10/2022.

L'un des parents de l'élève ou son responsable légal doit signer la présente charte ainsi que le bulletin d'inscription.

L'élève pourra suivre les cours, lorsque son dossier d'inscription est complet et les règlements à jour. Les quatre premières séances seront considérées comme un **temps d'essai**.

La Direction de l'association se réserve le droit d'annuler les cours en cas d'inscription incomplète. Les règlements seront alors remboursés.

2) MODALITÉS DE PAIEMENT :

- Les parents s'engagent à régler le montant de la cotisation par chèque à l'ordre de Plume d'espoir ou virement ou en espèce à remettre au trésorier.

- La cotisation couvre la fourniture des supports de cours par l'association (pas les stylos, cahiers et autres outils de travail).

- Aucun remboursement n'est possible, sauf en cas de problème de santé, de déménagement hors agglomération (sous présentation de justificatif)

3) DISCIPLINE GÉNÉRALE :

- Chaque élève prend conscience de l'importance du cours.

- Chaque élève doit avoir son propre matériel de travail.

- L'élève s'engage à avoir vis-à-vis de ses camarades et des adultes un comportement respectueux.

- L'élève doit éviter tout dérangement et doit contribuer au bon déroulement des cours.

- **Toute dégradation volontaire (inscription sur les murs ou sur le mobilier)** entraînera réparation et sanction.

- Toute agression physique ou verbale est strictement interdite et entraînera convocation des parents et sanction.

- Les téléphones portables doivent être éteints dès l'entrée en salle de cours. Aucun objet ou déchet ne doit être jeté ou laissé sur les tables, mais déposé dans les poubelles prévues à cet effet.

4) RESPONSABILITÉ :

Chaque parent ou responsable légal est responsable de son enfant, à savoir :

- Lors de l'arrivée en cours, **les parents doivent attendre l'arrivée de l'enseignant pour que celui-ci prenne en charge les enfants**. Ceci évitera que les enfants se retrouvent seuls.

- Si le cours ne peut être assuré, les responsables de l'association informent les parents par téléphone, courriel ou par un mot sur le cahier de liaison (**que vous devez fournir à votre enfant**).

- Les parents doivent attendre leur enfant à la sortie avant la fin des cours.

- Pour les mineurs qui viennent récupérer leurs frères et sœurs, nous fournir une autorisation signée par les parents.

- **Au bout de 3 absences non justifiées par le parent de l'élève, ce dernier ne sera plus admis aux cours.**

5) SANCTION DISCIPLINAIRE :

En cas de faute disciplinaire grave, d'un mauvais comportement à répétition ou d'infraction aux règles de la présente charte, l'élève sera expulsé sans avoir droit au remboursement.